

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet de déclassement d'une voie communale et de classement en chemin rural en vue de son aliénation

Chemin des Artisans – Commune déléguée du Theil-sur-Huisne

1. Objet de l'enquête publique

La présente enquête publique porte sur le projet de **déclassement d'une portion du chemin des Artisans, actuellement classée dans le domaine public communal, afin de permettre son classement en chemin rural puis son aliénation et sa vente.**

La portion concernée est située sur le territoire de la **commune déléguée du Theil-sur-Huisne**, entre les parcelles cadastrées **AA 307 et AA 133**.

Elle représente une longueur d'environ **50 mètres linéaires**.

2. Situation et caractéristiques de la voie

Le chemin des Artisans constitue actuellement une voie communale sur la portion concernée.

Cette emprise, d'une longueur approximative de **50 mètres**, est située entre les parcelles cadastrées **AA 307 et AA 133**.

La commune souhaite faire évoluer le statut juridique de cette portion afin de permettre, après son déclassement du domaine public communal et son classement dans le domaine privé communal en tant que chemin rural, son **aliénation au profit d'un propriétaire riverain ou de tout acquéreur intéressé**, dans les conditions qui seront arrêtées par la commune.

3. Intérêt du déclassement

Le déclassement de cette portion de voie communale a pour objectif de permettre à la commune de **faire évoluer le statut de l'emprise afin de pouvoir procéder à sa vente**.

Une fois la procédure de déclassement réalisée et le classement en chemin rural effectué, l'emprise pourra faire l'objet d'une procédure d'aliénation conformément aux dispositions applicables.

Cette opération permettrait notamment à la commune de :

- rationaliser la gestion de son patrimoine foncier ;
- supprimer les charges d'entretien liées à une emprise ne présentant plus d'intérêt pour la circulation publique, sous réserve des conclusions de l'enquête ;
- valoriser une emprise foncière communale par sa cession.

4. Consistance du projet

Le projet concerne une portion du **chemin des Artisans**, située sur la commune déléguée du **Theil-sur-Huisne**.

Les principales caractéristiques de l'emprise sont les suivantes :

- **Voie concernée** : chemin des Artisans ;
- **Statut actuel** : voie communale ;
- **Statut projeté** : chemin rural ;
- **Longueur approximative** : 50 mètres linéaires ;
- **Situation** : entre les parcelles cadastrées **AA 307 et AA 133**.

Le déclassement et le classement projetés constituent une étape préalable permettant à la commune d'envisager l'aliénation et la vente de cette emprise.

5. Enquête publique

Conformément aux dispositions applicables, le projet est soumis à **enquête publique** afin de permettre aux habitants, propriétaires riverains et à toute personne intéressée de prendre connaissance du projet et de présenter leurs observations.

Le dossier d'enquête permettra notamment au public de connaître la localisation et les caractéristiques de la portion concernée ainsi que les motifs justifiant l'évolution de son statut.

6. Conclusion

La commune souhaite procéder au **déclassement d'une portion d'environ 50 mètres du chemin des Artisans**, actuellement classée comme voie communale, située entre les parcelles **AA 307 et AA 133**, afin de permettre son classement en chemin rural puis son aliénation.

Cette opération vise à **rationaliser le patrimoine communal et à permettre la vente de cette emprise**, sous réserve de l'issue de l'enquête publique et des décisions qui seront prises ultérieurement par la commune.

Il est donc proposé de soumettre à enquête publique le projet de **déclassement et de classement en chemin rural de cette portion du chemin des Artisans**, en vue de son aliénation et de sa vente.

Département :
ORNE

Commune :
VAL-AU-PERCHE

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 27/07/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
POLE TOPOGRAPHIQUE DE L'ORNE
6 bis rue Jean Joly 61200
61200 ARGENTAN
tél. 02.33.12.18.90 -fax
ptgc.orne@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



